Trame non exhaustive à modifier/ amender pour développer l’argumentaire préparatoire :

* Au vote en CA
* A un projet de déclaration en CA
* A une pétition avec les parents
* A Une lettre aux élu.es
* A Un communiqué de presse

En tant qu’enseignant.es nous affirmons que chaque élève peut apprendre, que l’école est un lieu qui permet de développer la liberté, l’égalité, la fraternité et la laïcité si l’école s’en donne les moyens. L’éducation doit être une priorité.

Pourtant, depuis des années, les choix politiques à l’œuvre se résument clairement pour l’école publique à :

**Moins d’école**, **moins de personnels, moins d’investissements.** Cela entraine **plus d’inégalités** et de fracture sociale.

 Il en sera de même pour la rentrée 2024, sauf si les acteurs et actrices de l’école décident de reprendre en main l’Ecole de la République.

1. **« Moins d’Ecole »**

L’affaiblissement de l’école publique passe par la mise en place de différentes réformes (Parcoursup, voie professionnelle, réforme du lycée, Bac, Formation des enseignants…) qui dégradent l’école et renforcent les inégalités. Elles sont faites contre l’avis des personnels et réduisent fortement le temps d’apprentissage des élèves (cf document en bas de page).

* *Au collège*

La mise en place de groupes de niveaux en Français et Mathématiques (soit sur 1/3 du temps de la semaine) est prévue à la rentrée 2024 pour les 6eme et 5eme, puis en 2025 pour tous les niveaux. Toutes les études montrent que si des groupes de besoins peuvent être utilisés à certains moments pour aider les élèves en difficultés, les groupes de niveaux sont inégalitaires et inefficaces\*. C’est un changement d’objectif pour le collège : d’un lieu de formation à une culture commune qui vise à démocratiser les savoirs, il deviendrait un lieu de tri social dès la classe de 6eme. Par ailleurs, mis en place contre l’avis majoritaire des personnels, et dans une précipitation rarement égalée, ces groupes de niveaux sont le reflet d’un mépris de tous les personnels de l’éducation nationale, ainsi que des élèves.

C’est aussi une nouvelle perte horaire pour les élèves car ils n’auront plus 26 heures en 6eme, mais 25. En effet, en 2022/2023 une heure de technologie avait été transformée en « heure se soutien en Français ou Mathématiques », elle sera totalement supprimée (sans aucune évaluation de cette opération) pour dégager des moyens pour cette lubie ministérielle. Depuis la réforme collège de 2016, cela entraine sur le cursus – 198 heures pour chaque collégien.ne.

* *Au Lycée Professionnel*

Le gouvernement prévoit une réforme de la classe de Terminale qui augmenterait le temps de stage et réduirait le temps au lycée, mais impacterait aussi les grilles horaires de 2nde et première. Cela entrainerait 170 heures de moins d’enseignement pour les élèves, notamment en réduisant les temps d’aide personnalisée et de co-intervention (lien grille SNUEP). Cela porterait, suite à la réforme Blanquer de 2019, à une baisse horaire d’au minimum 464 heures sur les 3 ans.

1. **« Moins de personnels »**

De 2017 à la rentrée 2024, il y aura eu dans le second degré public **18 122** **élèves\*\* de plus et 7 810 suppressions d’emplois\*\*\*.** Depuis 2007, ce sont **29 530 postes supprimés** pour **217 400 élèves de plus** ! Cela entraine difficulté de remplacements, effectifs chargés dans les classes, etc… A la rentrée 2024, le budget imposé par le gouvernement par un « 49.3 » prévoyait 484 suppressions d’emplois. Le ministère annonce de nouveaux emplois (+ 1508) pour un solde positif de 574 emplois. Mais cela sans augmenter les postes aux concours de recrutements ! Cela ressemble à une campagne d’affichage, d’autant plus que cela ne couvrira même pas la « mesure phare » du ministre des « groupes de niveaux » en collège dont il estime les besoins à 2 300 postes.

Depuis 2017, le ministère a utilisé plusieurs méthodes pour « faire face » aux suppressions d’emplois*,* toujours en dégradant le service public d’Education : **augmentation des effectifs par classe**, **développement de la contractualisation**, **imposition massive des heures supplémentaires**, **utilisation d’étudiant.e.s en master sous le statut « d’Etudiant contractuels alternant »**, **passage de l’année de stagiaire à temps plein devant élève au détriment de la formation**. A chaque fois ce sont les conditions de travail pour les personnels et d’étude pour les élèves qui ont été dégradées, faisant perdre le sens de nos métiers. Ainsi les démissions augmentent (multiplié par 5 entre 2008 et 2020), et nos métiers sont en crise de recrutement.

Ce manque de recrutement organisé s’est révélé massivement à cette rentrée 2023, où il manquait des enseignants un peu partout en France, contraignant de nombreux rectorat à des « jobs dating ». Ainsi, le syndicat majoritaire des chef.fes d’établissement (SNPDEN UNSA) suite à une enquête constatait :« *Il manquait au moins un enseignant dans* ***62% des établissements*** *et au moins deux enseignants dans plus d'un établissement sur trois (35%) ».* Dans son point d’étape au 10/10/2022, le Snpden comptait **35% des établissements secondaires avec au moins un poste enseignant vacant depuis la rentrée, soit environ 4000 postes pas encore pourvus**. A cela s'ajoutaient des **absences de longue durée non remplacées dans un tiers des établissements**. Un tiers des établissements était également touché par des absences de personnel non enseignant. C’est inédit !

Comme à l’hôpital, nous tirons le signal d’alarme pour une Ecole publique qui a subi de très fortes dégradations et qui doit être remise sur pied.

**Les Heures Supplémentaires**

Le ministère s’enferme dans son dogme du remplacement des emplois par des heures supplémentaires. Mais qui peut croire, à l’hôpital comme à l’école, que les heures supplémentaires peuvent remplacer les emplois ? Comme à l’hôpital : elles dégradent les conditions de travail des personnels, pèsent sur leur santé, réduisent le nombre d’adultes dans les établissements, dégradent le service rendu aux usagers et accentuent le chômage.

**Les effectifs par classe**

Les effectifs par classe sont un enjeu pour la réussite de tous.tes. Pourtant les effectifs par classe ne font que croître en France. Notre pays se classe premier des pays de l’Union Européenne membres de l’UE membre de l’OCDE concernant les effectifs par classe du premier cycle du secondaire (collège). La moyenne de ces 22 pays est de 20,7 élèves/classe, celle de la France de 25,1 (OCDE, 2021) soit **4,4 de plus !** Une des mesures pour améliorer l’apprentissage des jeunes, notamment celles et ceux en difficulté, est l’affaiblissement des effectifs par classe.

 En conséquence, nous considérons comme prioritaire, pour assurer la réussite de tous, le passage à 24 par classe maximum en collège et LP, à 25 en seconde et 30 maximum en 1ere et Terminale pour le Lycée (hors éducation prioritaire).

1. **« Moins d’investissement »**

**Une dépense d’éducation en baisse**

Dans notre pays, les moyens existent pour investir dans l’éducation. Pourtant, l’investissement dans l’éducation est en baisse constante. D’après la DEPP, la dépense intérieure d’Education (DIE) est de 180 milliards d’euros en 2022. En 2022, la DIE représentait de 6,8 % du PIB en France. Ce rapport était de 7,7 % en 1997 ! Si la France avait consacré le même pourcentage de PIB qu’en 1997, il y aurait 23,7 milliards d’investissements supplémentaires… soit plus d’un quart du budget de l’Education Nationale en plus (le Budget du MEN prévu pour 2024 est de 64 Mds).

Autre exemple, en 2023, la fortune cumulée des 500 familles les plus riches de France a atteint les 1 102 milliards d’Euros, en augmentation : la crise n’est pas la même pour tout le monde\*\*\*\*. Le CAC 40 a versé plus de 97 Mds d’euros de dividendes en 2023, un record absolu, en hausse de 21% par rapport à l’an passé et de 350% en 20 ans (alors que l’indice des prix a augmenté de 38% sur la période).

**La DHG**

Dans notre établissement, la DHG pour la rentrée 2024 compte :

* X heures postes et Y HSA pour Z élèves (calculer le H/E et son évolution / plusieurs année)
* Elle est identique / en dégradation / à celle de 2023
* Nb de compléments de services
* Nombre d’élèves par classe

C’est pourquoi nous ne validerons qu’une DHG permettant d’aller vers la réussite de tous.tes et nous opposerons à (en fonction du contexte) :

* des effectifs par classe ou groupes trop chargés
* la multiplication des postes à compléments de service
* la hausse de la précarité
* l’imposition d’heures supplémentaires
* l’imposition d’heures supplémentaires qui masquent les recrutements nécessaires.
* la baisse des dispositifs de soutien et d’approfondissements.
* La mise en place de groupes de niveaux facteurs de creusement des inégalités…

La Dotation Horaire Globalisée que nous étudierons lors de ce CA reflète un réel choix d’école. Faut-il mettre en place une DHG qui vise à faire réussir tous les élèves, ou une DHG qui gère le manque d’investissement éducatif et des réformes régressives ? En tant que représentant.es du personnel enseignant et d’éducation nous optons pour la première solution : il est possible et nécessaire de faire réussir tous les élèves. Nous proposerons une DHG basée sur ces besoins. Nous demandons un plan d’urgence pour l’éducation et un collectif budgétaire pour recruter massivement et permettre une éducation de qualité. Aujourd’hui, notre ministère nous « contraint » via la DHG à organiser la pénurie éducative et la casse du service public : nous le contestons.

Nous appelons tous les membres du Conseil D’administration à aller vers une DHG de la réussite de tous et toutes et à refuser l’affaiblissement du service public d’éducation en rejetant toute répartition qui ne répondrait pas aux besoins éducatifs.

\* lien fiche kit DHG sur études groupes de niveaux

\*\* source DGESCO, bilans de rentrée 2nd degré public 2017 à 2023

\*\*\* Projets de loi de finances, schémas d’emplois 2nd degré public 2018 à 2024 (prise en compte du CSAMen du 22/12/2023 et du schéma d’emploi complémentaire)

\*\*\*\* Challenges n°794 juillet 2023

